

nouveaux territoires à la colonisation. Et cependant, c'est là-dessus que s'est basé le Parlement pour adopter cette mesure. Si ce chemin de fer avait été dirigé un peu plus au sud, il se serait trouvé passer à travers un réseau serré d'autres voies en activité. Il aurait fallu, si on avait voulu ouvrir de nouveaux territoires, diriger ce chemin de fer au nord du Canadian-Northern à travers le vaste pays s'étendant jusqu'à la rivière de la Paix, et l'on aurait eu ainsi quelques excuses plausibles à présenter pour justifier la dépense des millions de dollars que le Canada est appelé à verser.

Voilà pour la question de transport. Maintenant, on ne nous a rien dit des finances du pays. Dans le discours du trône et dans le discours du premier ministre, on n'a fait pour ainsi dire qu'effleurer l'état de nos finances. Ces messieurs de la droite songent-ils vraiment quelquefois à l'avenir? Ont-ils idée du fardeau écrasant de responsabilités financières qu'ils vont bientôt assumer et porter durant dix ans, et cela, que le pays continue ou non à être prospère? Ne voient-ils pas qu'ils vont bientôt avoir à affronter un problème financier, dont la magnitude a de quoi faire trembler le financier le plus habile et le plus audacieux? Mais ces messieurs se lancent en tout cela d'un cœur léger, et ne voient pas que le jour arrivera rapidement où il nous faudra faire appel à toutes nos énergies. La danse des millions, pour les dépenses ordinaires du pays, devient chaque année plus inquiétante, et d'ici cinq à sept ans il nous faudra nous présenter sur les marchés financiers pour prélever 147 millions pour faire face à nos échéances, et au moins 10 autres millions pour dépenses extraordinaires portées au compte du capital des chemins de fer. Ce ne sera pas là certes une tâche facile. Il ne s'ensuit pas, parce que nous avons eu le vent en poupe depuis dix ans, qu'on doive compter, pour édifier et asseoir nos projets, sur les mêmes conditions exceptionnellement favorables, tant pour nos revenus que pour notre production, durant les dix années à venir.

Je ne vois pas qu'il puisse y avoir exception pour notre pays sous ce rapport. Et cependant, qu'avons-nous fait, durant les dix années si prospères qui viennent de s'écouler, pour nous mettre en mesure de parer aux difficultés que nous sommes à la veille d'éprouver sur les marchés financiers, et pour faire face aux éventualités dont pas un homme raisonnable ne peut nier la possibilité? Oui, qu'avons-nous fait? Absolument rien. Au contraire, l'extravagance est devenue notre devise et nous nous sommes ingéniés, pour ainsi dire, à chercher à savoir de quelle manière l'argent pouvait être le plus rapidement dépensé. Ainsi, par exemple, le ministre des Finances s'est présenté devant nous l'année dernière, six jours après l'expiration de l'exercice financier, alors qu'il n'avait plus à nous soumet-

tre aucun budget, et alors que plus un seul dollar ne pouvait être dépensé qui n'eût déjà été porté au compte de l'année expirée. Il a produit alors son état estimatif du revenu, son état estimatif des dépenses consolidées, son état estimatif des dépenses imputables sur le capital, son état estimatif de l'augmentation de la dette, et il a déposé tout cela sur le bureau de la Chambre après que l'exercice était absolument expiré, et alors que ses chiffres auraient dû être, à quelques dollars près, absolument précis. Il nous a dit alors que le revenu, les dépenses consolidées, les dépenses-capital et l'augmentation de la dette représentaient, pour chaque chef, une certaine somme. Les comptes publics sont aujourd'hui devant nous, et voici ce que nous y trouvons: il y a un écart de un million de dollars pour les dépenses imputables sur le fonds consolidé et de quatre millions pour les dépenses-capital. Le ministre des Finances nous a dit aussi, l'année dernière, que l'augmentation de la dette n'était que de un million et quart, alors que les comptes publics accusent une augmentation de cinq millions et demi. Que nous faut-il donc penser, monsieur l'Orateur, d'un semblable laisser-aller dans nos méthodes de comptabilité, et cela précisément dans le département même des Finances? Je le répète, monsieur l'Orateur, nous approchons rapidement de l'époque où il va nous falloir affronter de sérieux problèmes financiers. Il est toujours possible, par un judicieux emploi de ses revenus, de trouver des ressources extraordinaires, mais il n'en existe pas moins une limite qu'on ne peut pas franchir. Parce qu'on a pu réussir, depuis dix ans, à soutirer au pays quelque chose comme 70 millions de dollars, c'est-à-dire presque doubler en ces dix ans le chiffre de nos dépenses, il n'est pas un homme sensé qui puisse prétendre que notre revenu portera durant les dix années à venir à la même élasticité, avec notre population clairsemée, et cela quelque considérable que soit notre développement. Mon très honorable ami a, en vérité, passé par trop rapidement sur les faits qu'il a énoncés: à savoir que, en 1896, la totale des taxes prélevées avait représenté 28 millions de dollars, et l'année dernière 54 millions: à savoir, aussi, qu'en 1896, les dépenses totales étaient de 41 millions de dollars, et l'année dernière de 78 millions. Mais, nous dit-on, tout cela est d'un poids à peine perceptible pour notre population. Eh bien, monsieur l'Orateur, il n'y a pas un seul dollar des 71 millions de revenu prélevés l'année dernière qui n'ait été soutiré à nos propres gens. Ces revenus ne peuvent pas provenir d'aucune autre source, et le temps n'est plus où nous aurions pu pour cela avoir recours à la lampe merveilleuse de quelque nouvel Aladin. Ces revenus ne sont pas produits par quelque machine perfectionnée, mais proviennent de la somme de travail commun de notre population. Il reste acquis qu'alors qu'en 1896 nous avons prélevé une moitié